

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 15 juin 2021 à 18 h 00 le Comité syndical s'est réuni à Mauves sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CLEMENT, GENTIAL, JAUBERT, JUNG, LAMBERT, ROSSI et Messieurs ANGELI, BARNERON, BONNET, BRARD, DUBAY, GAUTHIER, HOURDOU, ROMAIN, VALETTE, VASSY ;
Pouvoirs : de Mr BELLIER à Mme CLEMENT ; de Mme CHAZAL à Mr GAUTHIER ; de Mr EYSSAUTIER à Mr BONNET ; de Mme GAUCHER à Mr DUBAY ; de Mme GUILLON à Mr HOURDOU ; de Mr LARUE à Mme GENTIAL ; de Mr MIZZI à Mme ROSSI ; de Mr SOULIGNAC à Mr BRARD

Date de convocation 4 juin 2021 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 16
Nombre de pouvoirs : 8

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2020

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

Considérant que le compte de gestion transmis par Monsieur le Trésorier est conforme au compte administratif,

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 16 délégués dont 8 disposants d'un pouvoir et représentant 24 voix
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE,

- **D'approuver** le compte de gestion 2020 transmis par le trésorier de Valence Romans Agglomération,
- **D'autoriser** le président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 15 juin 2021 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD

Président